



## 3

### La charte des droits et devoirs du citoyen français



« Tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables. Sur le territoire de la République, ces droits sont garantis à chacun et chacun a le devoir de les respecter. À la qualité de citoyen français s'attachent [...] des droits et devoirs particuliers, tels que le droit de participer à l'élection des représentants du peuple et le devoir de concourir à la défense nationale ou de participer aux jurys d'assises. [...]

Tout citoyen français âgé de dix-huit ans et jouissant de ses droits civiques est électeur. Chaque citoyen ayant la qualité d'électeur peut faire acte de candidature. [...] Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. [...] Les citoyens français étant égaux, ils peuvent accéder à tout emploi public selon leurs capacités. [...]

Tout citoyen français concourt à la défense et à la cohésion de la Nation. Une personne qui a acquis la qualité de Français peut être déchue de la nationalité française [...] si elle s'est livrée à des actes contraires aux intérêts fondamentaux de la France. Chacun a le devoir de contribuer, selon ses capacités financières, aux dépenses de la Nation par le paiement d'impôts et de cotisations sociales. La Nation garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle et le droit à des congés. Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Charte des droits et devoirs du citoyen français  
d'après l'article 24 du Code civil.

## 4

### La Sécurité sociale : fraternité et cohésion sociale depuis 1945

*Le 4 octobre 2020, la Sécurité sociale célèbre son 75<sup>e</sup> anniversaire dans un contexte de pandémie.*

« Née en 1945 des aspirations à un monde meilleur, après les atrocités de la guerre, la Sécurité sociale constitue un ferment de la cohésion sociale, une institution essentielle au cœur du pacte social républicain.

L'épidémie que nous affrontons actuellement met à l'épreuve les systèmes de santé, les systèmes de solidarités, et nous rappelle qu'une protection sociale robuste est un bien très précieux, pour ne pas dire vital. Face à cette crise, chaque Français a pu constater la solidité et l'importance de notre système social, qui a permis d'amortir les conséquences économiques de la crise sanitaire, de financer notre système de santé face à des dépenses sans précédent, de faciliter l'accès aux soins et aux prises en charge, de protéger les plus fragiles et les plus vulnérables, de soutenir les soignants [...].

La Sécurité sociale est certes un héritage, mais c'est également une promesse de solidarité, d'universalité, de droits pour chacun à bénéficier de soutien face aux charges de la maladie, de la vieillesse, de la famille, de la perte d'autonomie. Cette promesse vaut pour aujourd'hui et pour demain, et nous engage tous, collectivement. »

Article du site de la Sécurité sociale, [securite-sociale.fr](https://securite-sociale.fr), consulté en 2021.